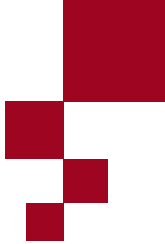


EMPLOI-QUÉBEC

MÉCANIQUE D'ASCENSEUR

(MA)
(03-2015)

LA
QUALIFICATION
OBLIGATOIRE



GUIDE D'ENCADREMENT DE L'APPRENTISSAGE

TABLE DES MATIÈRES

RÔLE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE	3
ENCADREMENT DE L'APPRENTI OU APPRENTIE	4
TABLEAU SYNTHÈSE DU CONTENU DE L'APPRENTISSAGE	6
DÉFINITION DU MÉTIER	8
CONSEILS PRATIQUES POUR SUPERVISER L'APPRENTISSAGE	9
AIDE-MÉMOIRE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE	25

RÔLE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE

OBLIGATION LÉGALE

Dans le cadre d'un programme d'apprentissage réglementé en vertu de la Loi sur la qualification et la formation professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5), un apprenti ou une apprentie doit être sous la supervision d'un travailleur ou d'une travailleuse titulaire du certificat de qualification approprié. Cette personne, que l'on désigne ici sous le nom de **compagnon** ou **compagne**, doit non seulement superviser le travail de l'apprenti ou de l'apprentie, mais elle doit également lui enseigner les tâches relatives à son métier et évaluer ses progrès.

Pour plus de détails sur le cadre légal et administratif s'appliquant à votre situation, voir cette partie dans le guide d'apprentissage qui a été remis à l'apprenti ou à l'apprentie. Vous pouvez aussi consulter ce guide sur le site Web d'Emploi-Québec. Il est à noter que le rôle de compagnon ou de compagne en tant que tel n'ajoute pas à votre responsabilité civile en cas de faute actuelle ou future de l'apprenti ou de l'apprentie que vous supervisez.

CONSIGNER LES RÉSULTATS

Vous devez consigner vos évaluations dans le guide d'apprentissage en apposant votre signature à la fin de l'élément de qualification. La signature de l'apprenti ou de l'apprentie doit aussi figurer à côté de la vôtre. Vous pouvez cocher au fur et à mesure la maîtrise des tâches dans le guide d'apprentissage. La progression de la personne en apprentissage peut également être consignée dans l'Aide-mémoire du compagnon ou de la compagne (voir à la fin du présent guide).

Vous êtes responsable de confirmer la maîtrise des éléments de qualification. Pour que l'apprenti ou l'apprentie puisse effectuer les tâches d'un élément de qualification sous supervision générale¹, vous devez le déclarer dans le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* (01-1003) qui se trouve dans la couverture arrière du guide d'apprentissage et le faire parvenir au Centre administratif de la qualification professionnelle (CAQP). Le règlement autorise aussi que la maîtrise des éléments de qualification soit attestée par une personne autorisée par l'employeur. Cela ne dégage pas l'employeur de l'obligation de supervision de l'apprenti ou de l'apprentie par une personne qualifiée.

SUPERVISION

Vous avez la responsabilité d'offrir à l'apprenti ou à l'apprentie une supervision adaptée et conforme aux exigences réglementaires.

Tant que l'apprentissage d'un élément de qualification, tel que défini dans le guide d'apprentissage, n'est pas complété, vous devez exercer une supervision sur place, à proximité de l'apprenti ou de l'apprentie.

Lorsque la maîtrise d'un élément de qualification est acquise et consignée, vous continuez de superviser le travail de l'apprenti ou de l'apprentie, mais votre présence à proximité n'est plus nécessaire. Vous devez toutefois rester disponible en cas de besoin.

¹ Cela signifie que l'apprenti ou l'apprentie peut effectuer ces tâches sans que le compagnon ou la compagne doive rester à ses côtés.

ENCADREMENT DE L'APPRENTI OU APPRENTIE

La mise en œuvre d'un programme d'apprentissage en milieu de travail est un investissement pour l'entreprise et pour la personne en formation. Il est donc important de se donner les conditions qui assurent le meilleur rendement possible sur l'investissement.

Voici quelques conseils pour favoriser le transfert de vos compétences, faciliter l'apprentissage de l'apprenti ou de l'apprentie, et évaluer ses progrès au cours du programme.

PLANIFIER LA PROGRESSION DE L'APPRENTISSAGE

Au moyen du guide d'apprentissage remis à l'apprenti ou à l'apprentie, déterminez les travaux qui permettent d'accomplir les tâches listées pour chaque élément de qualification. Prévoyez une progression dans la complexité d'exécution de ces tâches. Il faut, si possible, prévoir une variété de mises en situation (ex. : intervenir sur différents types de systèmes, de matériaux, de technologies, d'énergies, etc.) pour assurer la maîtrise d'une compétence.

Si votre entreprise a un programme de formation ou un programme d'assignation et de contrôle des tâches, assurez-vous qu'ils permettent de couvrir l'ensemble des tâches que doit maîtriser l'apprenti ou l'apprentie pour obtenir le certificat de qualification. Il se peut que certaines tâches soient peu ou pas exécutées dans votre entreprise. Dans ce cas, l'élément de qualification doit tout de même être maîtrisé pour que la personne en apprentissage soit suffisamment polyvalente pour répondre à toutes les situations pouvant survenir dans l'entreprise ou dans l'ensemble de sa carrière. Toutes les sous-tâches, ou même certaines tâches moins critiques, n'ont pas à être maîtrisées pour que l'élément de qualification soit considéré comme maîtrisé. Si un élément de qualification ne peut être couvert dans votre entreprise, considérez la possibilité de faire acquérir la compétence à l'apprenti ou à l'apprentie auprès de votre fournisseur d'équipement ou de service d'entretien. Vous pouvez aussi vous informer de la possibilité de recourir à un formateur ou à une formatrice accrédité par Emploi-Québec pour encadrer l'apprentissage.

FOURNIR À L'APPRENTI OU À L'APPRENTIE TOUTE LA DOCUMENTATION NÉCESSAIRE

La personne en apprentissage doit pouvoir disposer de toute la documentation qui lui permettra de trouver l'information nécessaire à l'exécution de ses diverses tâches. Il est donc utile de lui fournir cette documentation ou les moyens de se la procurer. Par exemple, des codes ou des normes pourraient être des outils indispensables à l'apprenti ou à l'apprentie dans l'accomplissement de son travail.

ASSURER LA COORDINATION DES COMPAGNONS ET DES COMPAGNES DÉSIGNÉS

Plus d'un compagnon ou d'une compagne peuvent être responsables de l'accompagnement de l'apprenti ou de l'apprentie au cours de son apprentissage dans l'entreprise. Il est donc essentiel que toutes les personnes concernées puissent échanger des renseignements afin d'assurer la cohérence et le suivi de l'apprentissage.

DONNER DES OBJECTIFS CLAIRS ET PRÉCISER VOS ATTENTES

Lorsque vous confiez l'exécution d'une tâche à une personne en apprentissage, il faut lui indiquer le plus précisément possible le résultat attendu, le délai d'exécution et les critères qui garantissent que le travail a été bien exécuté.



PRÉCISER LE CADRE D'EXÉCUTION SÉCURITAIRE DES TÂCHES

Vous devez indiquer à l'apprenti ou à l'apprentie toutes les conditions qui permettront d'exécuter la tâche de façon sécuritaire pour les personnes et pour le matériel. Il faut aussi tenir compte du respect des méthodes et de l'organisation du travail propres à l'entreprise. La section suivante du présent guide vous donne des conseils pratiques spécifiques à la qualification.

FAIRE UNE DÉMONSTRATION DE L'EXÉCUTION DES TÂCHES

Dans un premier temps, démontrez à la personne en apprentissage la façon d'exécuter une tâche selon les pratiques en vigueur afin qu'elle puisse mieux comprendre ce qu'on attend d'elle. Il est également important de lui donner tous les conseils tirés de votre expérience de spécialiste des travaux que vous lui confiez.

ESTIMER L'AUTONOMIE DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

Au fil de l'exécution des tâches, évaluez le degré d'autonomie de l'apprenti ou de l'apprentie dans la réalisation de ces tâches. Cependant, vous devez constamment superviser la personne en apprentissage tant qu'elle n'a pas maîtrisé les éléments de qualification. Une fois cette maîtrise confirmée (voir la section « Rôle du compagnon ou de la compagne »), l'apprenti ou l'apprentie peut exécuter les tâches sous supervision, sans toutefois que vous soyez nécessairement à ses côtés.

COMMUNIQUER VOS OBSERVATIONS À L'APPRENTI OU À L'APPRENTIE AU FUR ET À MESURE

Pendant une tâche ou à la fin de celle-ci, vous pouvez formuler un jugement sur les façons de faire de l'apprenti ou de l'apprentie. Évaluez ses gestes, ses comportements et ses attitudes pendant l'exécution d'une tâche en les comparant à ceux que vous auriez adoptés dans la même situation.

Si la personne en apprentissage éprouve des difficultés à satisfaire aux critères de rendement attendu, proposez-lui des correctifs et faites-lui reprendre l'exécution de la tâche jusqu'à ce qu'elle la maîtrise.

Cette rétroaction doit être constructive afin de motiver l'apprenti ou l'apprentie. Essayez de répondre à ses questions en vous fondant sur votre propre expérience.

ÉVALUER LES RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE

L'évaluation sert à mesurer l'écart qu'il peut y avoir entre les compétences observées chez l'apprenti ou l'apprentie et les compétences attendues, suivant les critères de rendement et les exigences définis dans le programme. L'apprentissage est terminé lorsque l'apprenti ou l'apprentie peut exécuter les tâches de façon satisfaisante et sans aide, en respectant les critères de performance établis et les exigences prescrites dans les règlements.

TABLEAU SYNTHÈSE DU CONTENU DE L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE QUALIFICATION ET TÂCHES

1. Entretenir un système de déplacement mécanisé

- A. Collecter l'information
- B. Planifier les travaux
- C. Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées
- D. Inspecter et entretenir les composants mécaniques, hydrauliques, électriques ou électroniques
- E. Effectuer les réglages et ajustements mécaniques, hydrauliques, électriques ou électroniques
- F. Ranger et nettoyer les lieux de travail
- G. Rédiger des rapports et consigner les interventions

2. Modifier l'installation

- A. Collecter l'information
- B. Planifier les travaux
- C. Lire et interpréter les plans
- D. Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées
- E. Installer des échafaudages (s'il y a lieu)
- F. Installer de nouveaux composants
- G. Vérifier et mettre en marche l'installation
- H. Ranger et nettoyer les lieux de travail
- I. Rédiger des rapports et consigner les intervention

3. Réparer ou remplacer les composants d'un système de déplacement mécanisé

- A. Planifier les travaux
- B. Lire et interpréter les plans et manuels techniques
- C. Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées
- D. Réparer ou remplacer les composants défectueux
- E. Vérifier et mettre en marche le système
- F. Ranger et nettoyer les lieux de travail
- G. Rédiger des rapports et consigner les interventions



ÉLÉMENTS DE QUALIFICATION ET TÂCHES

4. Rénover en tout ou en partie une installation

- A. Collecter l'information
- B. Planifier les travaux
- C. Lire et interpréter les plans
- D. Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées
- E. Installer des échafaudages (s'il y a lieu)
- F. Effectuer les travaux de rénovation
- G. Vérifier et mettre en marche l'installation
- H. Ranger et nettoyer les lieux de travail
- I. Rédiger des rapports et consigner les interventions

5. Dépanner une installation

- A. Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées
- B. Diagnostiquer le dysfonctionnement
- C. Planifier les travaux
- D. Dépanner ou réparer les composants défectueux
- E. Vérifier et mettre en marche le système
- F. Ranger et nettoyer les lieux de travail
- G. Rédiger des rapports et consigner les interventions

DÉFINITION DU MÉTIER

Le certificat de qualification en mécanique d'ascenseur (MA) atteste que son détenteur répond à toutes les exigences lui permettant d'exécuter des travaux d'installation, d'entretien, de réparation, de réfection ou de modification sur des ascenseurs et autres systèmes de déplacement mécanisé, y compris l'opération d'un système temporaire ou non terminé et le raccordement électrique des appareils et des accessoires à partir de la boîte de branchement du conduit principal spécifique au système de déplacement mécanisé, à l'exception des travaux sur les plates-formes élévatrices pour personnes handicapées et des travaux sur les systèmes de remontées mécaniques. Les travaux sur les plates-formes élévatrices sont couverts par le certificat en mécanique de plates-formes élévatrices. Les travaux sur les remontées mécaniques sont couverts par le certificat en mécanique de remontées mécaniques.

Les « autres systèmes de déplacement mécanisé » assujettis sont les appareils, les accessoires et autres types d'appareillage généralement utilisés ou utilisables pour le transport de personnes, d'objets ou de matériaux, tels que les échafauds volants, les escaliers mécaniques, les monte-charges, les plateaux amovibles sur scènes de théâtre, les trottoirs roulants et autres appareils similaires.

Le travail s'effectue dans un contexte hors construction, c'est-à-dire en dehors du champ d'application de la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, chapitre R-20).

Noter que pour exécuter certains types de travaux, il faut détenir une licence de la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ).

CONSEILS PRATIQUES POUR SUPERVISER L'APPRENTISSAGE

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

ENTREtenir UN SYSTÈME DE DÉPLACEMENT MÉCANISÉ

L'entretien d'un système de déplacement mécanisé consiste principalement à effectuer des travaux de maintenance préventive qui permettent de prévenir les bris de l'équipement et d'en assurer un fonctionnement optimal et sécuritaire. La qualité de l'entretien préventif influe sur la durée de vie de l'équipement. Cette intervention est généralement planifiée et réalisée périodiquement.

Entretenir un système, à l'aide d'une documentation pertinente décrivant clairement les mesures et procédures, devrait être le premier élément de qualification abordé, car il permet à l'apprenti de se familiariser avec les types d'équipements, les technologies et les cycles de fonctionnement.

TÂCHE

A

COLLECTER L'INFORMATION

- S'assurer que l'apprenti a accès à toute la documentation nécessaire.
 - Lui montrer à repérer l'information pertinente à collecter en lui décrivant précisément le travail à réaliser.
 - Informer l'apprenti sur les méthodes d'organisation du travail adoptées par l'entreprise.
 - Aider l'apprenti à déterminer ce qui, dans l'intervention, doit être conforme aux codes et aux normes.
 - Lui montrer comment trouver, dans le code B44, les valeurs dimensionnelles dont il devra tenir compte pour réaliser des travaux conformes.
 - Lire avec lui les bons de travail et lui demander de vous décrire sa façon de procéder.
-

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION**TÂCHE****B****PLANIFIER LES TRAVAUX**

- Demander à l'apprenti de déterminer, à partir de toutes les informations collectées, les étapes à suivre et l'ordre dans lequel elles devront être exécutées.
- Inciter l'apprenti à rechercher des évaluations de durée de travaux dans la documentation et les historiques disponibles.
- Lui décrire votre façon d'évaluer les temps d'intervention.
- Lui préciser où il pourra s'informer sur les horaires de disponibilité de l'équipement afin de pouvoir planifier son immobilisation.
- Vérifier avec l'apprenti la liste des composants et produits qu'il doit prévoir.
- Attirer son attention sur les caractéristiques des produits de lubrification et leur mode d'utilisation.
- Lui donner les moyens de vérifier leur disponibilité dans les stocks de l'entreprise.
- Vérifier qu'il connaît parfaitement les risques inhérents à l'intervention ainsi que les moyens qui lui permettront de se protéger et de protéger les usagers et les autres intervenants.
- Répéter avec lui cet exercice de vérification jusqu'à ce que cela devienne pour lui un automatisme et de façon qu'il ne commette plus aucune erreur d'évaluation des risques.
- Vérifier avec lui régulièrement les mesures de protection mises en œuvre.
- Inciter l'apprenti à communiquer avec les autres intervenants pour recueillir de l'information.
- Observer sa façon de communiquer et lui donner des conseils.
- Insister pour que sa planification minimise le temps de non-disponibilité de l'équipement.
- Vérifier avec lui la liste de l'outillage nécessaire et sa compatibilité avec les particularités des technologies mises en œuvre.

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION**TÂCHE****C****METTRE EN ŒUVRE LES MESURES DE SÉCURITÉ APPROPRIÉES**

- Décrire à l'apprenti le protocole de déclaration des interventions et remplir avec lui les documents nécessaires.
- Lui donner la liste des personnes ou secteurs à informer.
- Lui demander de vous décrire précisément les risques liés à son intervention et compléter avec votre propre évaluation.
- Après lui avoir montré comment installer les éléments de signalisation et de protection, lui demander de les installer et attirer son attention sur les erreurs commises, s'il y a lieu, lui faire rechercher les moyens de les corriger.
- Demander à l'apprenti à rechercher, dans les lois, les codes et les règlements, les obligations qui sont les siennes et s'assurer avec lui que les mesures prises sont conformes aux exigences.
- S'assurer que l'apprenti connaît parfaitement les règles de cadenassage et qu'il les met en application correctement.

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE
D

INSPECTER ET ENTRETENIR LES COMPOSANTS MÉCANIQUES, HYDRAULIQUES, ÉLECTRIQUES OU ÉLECTRONIQUES

- Insister sur l'importance de cette tâche et sur les responsabilités qui pourraient découler de sa mauvaise réalisation.
- Montrer à l'apprenti les types d'usure observables sur l'équipement.
- L'amener à distinguer celles qui sont liées à une utilisation normale de l'équipement de celles qui sont causées par un mauvais fonctionnement.
- Inciter l'apprenti à prendre systématiquement des notes et à les inscrire sur le bon de travail.
- Aider l'apprenti à rechercher les causes anormales d'usure.
- Lui démontrer l'importance de cette recherche pour prolonger la durée de vie de l'équipement et garantir sa sécurité d'utilisation.
- Lui montrer comment utiliser les appareils de mesure qui lui permettront d'évaluer l'usure et l'aider à prendre les décisions qui en découlent.

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE
E

EFFECTUER LES RÉGLAGES ET AJUSTEMENTS MÉCANIQUES, HYDRAULIQUES, ÉLECTRIQUES OU ÉLECTRONIQUES

- Dresser avec l'apprenti la liste des réglages et ajustements à réaliser.
- Lui montrer comment trouver les valeurs de réglage qui assureront un fonctionnement optimal de l'équipement.
- Lui demander de trouver, dans les codes et les normes, les informations qui permettront de rendre l'équipement conforme aux valeurs prescrites.
- Surveiller sa façon d'utiliser les appareils de mesure et l'outillage, lui montrer comment optimiser leur utilisation.
- Attirer son attention sur l'importance de ses interventions pour assurer sa sécurité et celle des intervenants et des usagers.

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE
F

RANGER ET NETTOYER LES LIEUX DE TRAVAIL

- Préciser que ranger l'outillage permet d'en faire l'inventaire et d'en vérifier l'état.
- Insister sur l'importance de remettre des lieux propres, de façon à donner une image de qualité du service à la clientèle.
- Vérifier les connaissances de l'apprenti en matière de règlements environnementaux et de recyclage des produits polluants.

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE
G

RÉDIGER DES RAPPORTS ET CONSIGNER LES INTERVENTIONS

- Expliquer les différences entre les types de documents, les obligations et les responsabilités engagées.
- Interpréter avec l'apprenti les informations rapportées pour attirer son attention sur leur importance en termes de qualité et de pertinence.
- Lui montrer comment remplir les documents.
- Insister sur la pertinence de tenir à jour la documentation.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

MODIFIER L'INSTALLATION

La modification d'une installation est le remplacement d'un composant rendu désuet ou l'installation de nouveaux composants qui permettront de rendre le système conforme aux nouvelles normes. Cette modification peut impliquer des adaptations de l'équipement existant.

Idéalement, cet élément de qualification devrait être abordé seulement après que l'apprenti se soit longuement familiarisé avec l'entretien d'un système de déplacement mécanisé.

La modification du système permet de parfaire les connaissances technologiques et d'acquérir une méthode d'organisation et de gestion des travaux.

Cet élément de qualification fait appel à des notions de mécanique, d'hydraulique, d'électricité et d'électronique.

TÂCHE

A

COLLECTER L'INFORMATION

- S'assurer que l'apprenti a accès à toute la documentation nécessaire.
- Lui montrer comment trouver l'information pertinente à collecter en lui décrivant précisément le travail à réaliser.
- Informer l'apprenti sur les méthodes d'organisation du travail adoptées par l'entreprise.
- Aider l'apprenti à déterminer ce qui, dans l'intervention, doit être conforme aux codes et aux normes.
- Lui montrer comment trouver, dans le code B44, les valeurs dimensionnelles dont il devra tenir compte pour réaliser des travaux conformes.
- Lire avec lui les bons de travail et lui demander de vous décrire sa façon de procéder.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

B

PLANIFIER LES TRAVAUX

- Demander à l'apprenti de déterminer, à partir de toutes les informations collectées, les étapes à suivre et l'ordre dans lequel elles devront être exécutées.
- Inciter l'apprenti à rechercher des évaluations de durée de travaux dans la documentation et les historiques disponibles.
- Lui décrire votre façon d'évaluer les temps d'intervention.
- Lui préciser où il pourra se renseigner sur l'horaire de disponibilité de l'équipement afin de pouvoir planifier son immobilisation.
- Vérifier avec l'apprenti la liste des composants et produits qu'il doit prévoir.
- Attirer son attention sur les caractéristiques des produits de lubrification et leur mode d'utilisation.
- Lui donner les moyens de vérifier leur disponibilité dans les stocks de l'entreprise.
- Vérifier que l'apprenti connaît parfaitement les risques inhérents à l'intervention ainsi que les moyens de se protéger et de protéger les usagers et les autres intervenants.
- Répéter avec lui cet exercice de vérification jusqu'à ce que cela devienne pour lui un automatisme et de façon qu'il ne commette plus aucune erreur d'évaluation des risques.
- Vérifier avec lui régulièrement les mesures de protection mises en œuvre.
- Inciter l'apprenti à communiquer avec les autres intervenants pour recueillir de l'information.
- Observer sa façon de communiquer et lui donner des conseils.
- Insister pour que sa planification minimise le temps de non-disponibilité de l'équipement.
- Vérifier avec lui la liste de l'outillage nécessaire et sa compatibilité avec les particularités des technologies en place.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

C

LIRE ET INTERPRÉTER LES PLANS

- Aider l'apprenti à établir des liens entre les plans mécaniques et les différentes parties de l'équipement.
- Lui demander de vérifier certaines dimensions et valeurs de réglage.
- Lui demander de trouver, sur les plans, des éléments électriques, hydrauliques ou électroniques.
- Lui faire décrire les séquences de montage ou de démontage et le corriger si elles ne sont pas pertinentes.
- Montrer les différences entre les modes d'assemblage et expliquer leurs principales utilisations.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

D

METTRE EN ŒUVRE LES MESURES DE SÉCURITÉ APPROPRIÉES

- Décrire à l'apprenti le protocole de déclaration des interventions et remplir avec lui les documents nécessaires.
- Lui donner la liste des personnes ou secteurs à informer.
- Lui demander de vous décrire précisément les risques liés à son intervention et compléter avec votre propre évaluation.
- Après lui avoir montré comment installer les éléments de signalisation et de protection, lui demander de les installer et attirer son attention sur les erreurs commises, s'il y a lieu, lui faire rechercher les solutions les plus appropriées pour les corriger.
- Demander à l'apprenti de relever, dans les lois, les codes et les règlements, les obligations qui sont les siennes et contrôler avec lui que les mesures prises sont conformes aux exigences.
- S'assurer que l'apprenti connaît les règles de cadenassage et qu'il les met en application correctement.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

E

INSTALLER DES ÉCHAFAUDAGES (S'IL Y A LIEU)

- Préciser avec l'apprenti les critères permettant d'évaluer le besoin d'un type précis d'échafaudage à installer.
- Lire avec lui les spécifications du fabricant et le laisser les appliquer pendant le montage.
- S'assurer qu'il porte systématiquement les équipements de protection individuelle, quelle que soit la situation d'exercice de l'intervention.
- Effectuer avec lui une inspection finale du montage.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

F

INSTALLER DE NOUVEAUX COMPOSANTS

- Si l'apprenti doit déplacer des pièces lourdes, lui montrer les postures à adopter pour ne pas se blesser.
- Expliquer à l'apprenti les règles de l'art pour effectuer les raccordements.
- L'encourager à réaliser un autocontrôle de ses raccordements et insister sur l'importance à accorder à leur qualité.
- Le guider dans le choix des réglages et ajustements à réaliser à partir de la documentation pertinente.
- Lui montrer comment utiliser les instruments de mesure et de contrôle, vérifier avec lui les résultats de ses mesures.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

G**VÉRIFIER ET METTRE EN MARCHÉ L'INSTALLATION**

- Effectuer avec l'apprenti une inspection visuelle et lui demander ce qu'il envisage de faire afin de corriger les erreurs relevées, s'il y a lieu.
- Lui demander ce qu'il a prévu pour réaliser les essais et le corriger si nécessaire.
- Lui faire dresser une liste complète des systèmes de sécurité que comporte l'équipement.
- Attirer son attention sur le fait que tester des systèmes de sécurité peut être très dangereux et qu'il doit le faire avec la plus grande attention.
- Lui montrer comment utiliser les appareils de mesure spécialisés.
- Lui préciser la façon d'informer le propriétaire de la disponibilité de l'équipement.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

H**RANGER ET NETTOYER LES LIEUX DE TRAVAIL**

- Préciser à l'apprenti que ranger l'outillage donne l'occasion d'en faire l'inventaire et d'en vérifier l'état.
- Insister sur l'importance de remettre des lieux propres qui donnent une image de qualité du service à la clientèle.
- Vérifier les connaissances de l'apprenti en matière de règlements environnementaux et de recyclage des produits polluants.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

I**RÉDIGER DES RAPPORTS ET CONSIGNER LES INTERVENTIONS**

- Expliquer à l'apprenti les différences entre les types de documents, les obligations et les responsabilités engagées.
- Interpréter avec lui les informations consignées pour attirer son attention sur leur importance en termes de qualité et de pertinence.
- Lui montrer comment remplir les documents.
- Insister sur la pertinence de tenir à jour la documentation.

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

RÉPARER OU REMPLACER DES COMPOSANTS D'UN SYSTÈME DE DÉPLACEMENT MÉCANISÉ

La réparation d'un système consiste à remettre l'équipement en état normal de fonctionnement en remplaçant ou en réparant des composants. Lorsque la réparation est rendue nécessaire à la suite d'un dépannage, cet élément de qualification peut être intégré à cette dernière intervention si l'apprenti dispose de tous les composants requis pour rendre l'équipement opérationnel, dans des conditions normales d'utilisation.

Pour favoriser une progression dans l'acquisition des connaissances et des savoir-faire, il est souhaitable d'aborder ce troisième élément de qualification après ceux concernant l'entretien et la modification d'un système.

TÂCHE

A

PLANIFIER LES TRAVAUX

- Demander à l'apprenti de déterminer, à partir de toutes les informations collectées, les étapes à suivre et l'ordre dans lequel elles devront être exécutées.
- Inciter l'apprenti à rechercher des évaluations de durée de travaux dans la documentation et les historiques disponibles.
- Lui décrire votre façon d'évaluer les temps d'intervention.
- Lui préciser où il pourra s'informer sur les horaires de disponibilité de l'équipement afin de pouvoir planifier son immobilisation.
- Vérifier avec l'apprenti la liste des composants et des produits qu'il doit prévoir.
- Attirer son attention sur les caractéristiques des produits de lubrification et leur mode d'utilisation.
- Lui donner les moyens de vérifier leur disponibilité dans les stocks de l'entreprise.
- Vérifier qu'il connaît parfaitement les risques inhérents à l'intervention et les moyens de se protéger et de protéger les usagers et les autres intervenants.
- Répéter avec lui cet exercice de vérification jusqu'à ce que cela devienne pour lui un automatisme et de façon qu'il ne commette plus aucune erreur d'évaluation des risques.
- Vérifier avec lui régulièrement les mesures de protection mises en œuvre.
- Inciter l'apprenti à communiquer avec les autres intervenants pour recueillir de l'information.
- Observer sa façon de communiquer et lui donner des conseils.
- Insister pour que sa planification minimise le temps de non-disponibilité de l'équipement.
- Vérifier avec lui la liste de l'outillage nécessaire et sa compatibilité avec les particularités des technologies en place.

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

B

LIRE ET INTERPRÉTER LES PLANS ET MANUELS TECHNIQUES

- Aider l'apprenti à établir des liens entre les plans mécaniques et les différentes parties de l'équipement.
- Lui demander de vérifier certaines dimensions et valeurs de réglage.
- L'aider à distinguer, sur les plans, les éléments des parties électriques, hydrauliques ou électroniques.
- Lui demander d'expliquer ses séquences de montage ou de démontage et lui faire apporter les corrections nécessaires, s'il y a lieu.
- Lui montrer les différences entre les modes d'assemblage et expliquer leurs principales utilisations.

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

C**METTRE EN ŒUVRE LES MESURES DE SÉCURITÉ APPROPRIÉES**

- Décrire à l'apprenti le protocole de déclaration des interventions et remplir avec lui les documents nécessaires.
- Lui donner la liste des personnes ou secteurs à informer.
- Lui demander de vous décrire précisément les risques liés à son intervention et compléter avec votre propre évaluation.
- Après lui avoir montré comment installer les éléments de signalisation et de protection, lui demander de les installer et attirer son attention sur les erreurs commises, s'il y a lieu, lui faire rechercher les moyens de les corriger.
- Demander à l'apprenti de rechercher, dans les lois, les codes et les règlements, les obligations qui sont les siennes et s'assurer avec lui que les mesures prises sont conformes aux exigences.
- S'assurer que l'apprenti connaît parfaitement les règles de cadenassage et qu'il les met en application correctement.

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

D**RÉPARER OU REMPLACER LES COMPOSANTS DÉFECTUEUX**

- Montrer à l'apprenti comment relever les informations sur les plaques signalétiques des composants à remplacer.
- Lui demander de relever les informations les plus importantes pour pouvoir faire un choix pertinent.
- L'aider à trouver le matériel de remplacement.
- Insister sur l'importance d'effectuer des repérages et de reconnaître les raccordements dans les plans et schémas.
- Lui montrer les savoir faire du métier qui lui permettront de réaliser la tâche de façon efficace tout en respectant les règles de l'art.
- Lui demander de nommer les éléments importants à respecter pour assurer un bon remontage.
- Vérifier avec lui s'il a respecté les valeurs indiquées dans les instructions de montage et celles qui font référence aux codes ou aux normes.
- Avant un réglage d'élément électronique, s'assurer que l'apprenti connaît l'élément et son mode opératoire avec certitude, et qu'il sait quel sera l'effet de l'ajustement sur le fonctionnement de l'équipement.

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

E**VÉRIFIER ET METTRE EN MARCHÉ LE SYSTÈME**

- Effectuer avec l'apprenti une inspection visuelle et lui demander ce qu'il prévoit faire pour corriger les erreurs relevées, s'il y a lieu.
- Lui demander de compléter les essais et le corriger, si nécessaire.
- Lui faire dresser une liste complète des systèmes de sécurité que comporte l'équipement.
- Attirer son attention sur le fait que tester des systèmes de sécurité peut être très dangereux et qu'il doit le faire avec la plus grande attention.
- Lui montrer comment utiliser les appareils de mesure particuliers.
- Lui préciser la façon d'informer le propriétaire de la disponibilité de l'équipement.

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

F

RANGER ET NETTOYER LES LIEUX DE TRAVAIL

- Préciser à l'apprenti que ranger l'outillage donne l'occasion d'en faire l'inventaire et d'en vérifier l'état.
 - Insister sur l'importance de remettre des lieux propres, de façon à donner une image de qualité du service à la clientèle.
 - Vérifier les connaissances de l'apprenti en matière de règlements environnementaux et de recyclage des produits polluants.
-

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

G

RÉDIGER DES RAPPORTS ET CONSIGNER LES INTERVENTIONS

- Expliquer les différences entre les types de documents, les obligations et les responsabilités engagées.
 - Interpréter avec l'apprenti les informations rapportées pour attirer son attention sur leur importance en termes de qualité et de pertinence.
 - Lui montrer comment remplir les documents.
 - Insister sur la pertinence de tenir à jour la documentation.
-

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

RÉNOVER EN TOUT OU EN PARTIE UNE INSTALLATION

La rénovation d'un système de déplacement mécanisé est une intervention de grande envergure qui consiste à changer un ensemble de composants soit pour améliorer le fonctionnement de l'équipement, soit, dans le cas d'un vieux système, pour le rendre conforme aux normes en vigueur.

Une telle tâche peut impliquer des modifications majeures de l'équipement existant et requiert une préparation importante. Ces travaux sont régis par le chapitre IV du Code de construction du Québec.

TÂCHE

A

COLLECTER L'INFORMATION

- S'assurer que l'apprenti a accès à toute la documentation nécessaire.
- Lui montrer à repérer l'information pertinente à collecter en lui décrivant précisément le travail à réaliser.
- Informer l'apprenti sur les méthodes d'organisation du travail adoptées par l'entreprise.
- Aider l'apprenti à déterminer ce qui, dans l'intervention, doit être conforme aux codes et aux normes.
- Lui montrer comment trouver, dans le code B44, les valeurs dimensionnelles dont il devra tenir compte pour réaliser des travaux conformes.
- Lire avec lui les bons de travail et lui demander de vous décrire sa façon de procéder.

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

B

PLANIFIER LES TRAVAUX

- Demander à l'apprenti de déterminer, à partir de toutes les informations collectées, les étapes à suivre et l'ordre dans lequel elles devront être exécutées.
- Inciter l'apprenti à rechercher des évaluations de durée de travaux dans la documentation et les historiques disponibles.
- Lui décrire votre façon d'évaluer les temps d'intervention.
- Lui préciser où il pourra s'informer sur les plages de disponibilité de l'équipement afin de pouvoir planifier son immobilisation.
- Vérifier avec l'apprenti la liste des composants et produits qu'il doit prévoir.
- Attirer son attention sur les caractéristiques des produits de lubrification et leur mode d'utilisation.
- Lui donner les moyens de vérifier leur disponibilité dans les stocks de l'entreprise.
- Vérifier qu'il connaît parfaitement les risques inhérents à l'intervention ainsi que les moyens de se protéger et de protéger les usagers et les autres intervenants.
- Répéter avec l'apprenti cet exercice de vérification jusqu'à ce que cela devienne pour lui un automatisme et de façon qu'il ne commette plus aucune erreur d'évaluation des risques.
- Vérifier avec lui régulièrement les mesures de protection mises en œuvre.
- Inciter l'apprenti à communiquer avec les autres intervenants pour recueillir de l'information.
- Observer sa façon de communiquer et lui donner des conseils.
- Insister pour que sa planification minimise le temps de non-disponibilité de l'équipement.
- Vérifier avec lui la liste des outils nécessaires et leur compatibilité avec les particularités des technologies mises en œuvre.

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

C

LIRE ET INTERPRÉTER LES PLANS

- Aider l'apprenti à établir des liens entre les plans mécanique et les différentes parties de l'équipement.
- Lui demander de vérifier certaines dimensions et valeurs de réglage.
- Lui demander de désigner, sur les plans, les éléments des parties électriques, hydrauliques ou électroniques.
- Lui faire exécuter ses séquences de montage ou de démontage et lui demander d'y apporter les corrections nécessaires, s'il y a lieu.
- Lui montrer les différences entre les modes d'assemblage et expliquer leurs principales utilisations.

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

D

METTRE EN ŒUVRE LES MESURES DE SÉCURITÉ APPROPRIÉES

- Décrire à l'apprenti le protocole de déclaration des interventions et remplir avec lui les documents nécessaires.
- Lui donner la liste des personnes ou secteurs à informer.
- Lui demander de vous décrire précisément les risques liés à son intervention et compléter avec votre propre évaluation.
- Après lui avoir montré comment installer les éléments de signalisation et de protection, lui demander de les installer et attirer son attention sur les erreurs commises, s'il y a lieu, lui faire rechercher les moyens de les corriger.
- Amener l'apprenti à rechercher, dans les lois, les codes et les règlements, les obligations qui sont les siennes et s'assurer avec lui que les mesures prises sont conformes aux exigences.
- S'assurer que l'apprenti connaît les règles de cadenassage et qu'il les met en application correctement.

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

E

INSTALLER DES ÉCHAFAUDAGES (S'IL Y A LIEU)

- Préciser à l'apprenti les critères permettant de choisir le type d'échafaudage à installer.
- Lire avec lui les spécifications du fabricant et le laisser les appliquer pendant le montage.
- S'assurer que l'apprenti porte systématiquement les équipements de protection individuelle (EPI), quelle que soit la situation d'exercice de l'intervention.
- Effectuer avec lui une inspection finale du montage.

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION**TÂCHE****F****EFFECTUER LES TRAVAUX DE RÉNOVATION**

- Si l'apprenti doit déplacer des pièces lourdes, lui montrer les postures à adopter pour éviter les blessures.
- Lui montrer comment lire les plaques signalétiques des composants à remplacer et à relever les informations pertinentes.
- Lui demander de vous préciser les informations qui sont importantes pour pouvoir faire un bon choix.
- Aider l'apprenti à rechercher, dans la documentation, des informations complémentaires.
- Insister sur l'importance d'effectuer des repérages et de reconnaître les raccordements en établissant un lien avec les plans et schémas.
- Lui faire profiter de votre expérience et de vos savoir faire qui lui permettront de réaliser sa tâche de façon efficace tout en respectant les règles de l'art.
- Lui demander de déterminer ce qu'il est important de respecter pour assurer un bon remontage.
- Montrer à l'apprenti quelles sont les règles de l'art à suivre pour effectuer les raccordements.
- L'encourager à réaliser un autocontrôle de ses raccordements et insister sur l'importance à accorder à leur qualité.
- Le guider dans le choix des réglages et ajustements à réaliser en s'inspirant de la documentation pertinente.
- Avant un réglage d'élément électronique, s'assurer qu'il en connaît le mode opératoire et qu'il peut prévoir l'effet du réglage sur le fonctionnement de l'équipement.
- Vérifier avec lui qu'il respecte les valeurs indiquées dans les instructions de montage, celles qui font référence aux codes ou aux normes.
- Lui montrer comment utiliser les instruments de mesure et de contrôle et vérifier avec lui les résultats de ses mesures.

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION**TÂCHE****G****VÉRIFIER ET METTRE EN MARCHÉ L'INSTALLATION**

- Effectuer avec l'apprenti une inspection visuelle et lui demander ce qu'il envisage de faire pour corriger les erreurs relevées, s'il y a lieu.
- Lui demander ce qu'il envisage de faire pour compléter les essais; le corriger si nécessaire.
- Lui demander de dresser la liste complète des systèmes de sécurité que comporte l'équipement.
- Attirer son attention sur le fait que tester des systèmes de sécurité peut être très dangereux et qu'il doit le faire avec la plus grande attention.
- Montrer à l'apprenti comment utiliser les appareils de mesure spécialisés.
- Lui préciser la façon d'informer le propriétaire de la disponibilité de l'équipement.

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE



RANGER ET NETTOYER LES LIEUX DE TRAVAIL

- Préciser que ranger l'outillage donne l'occasion d'en faire l'inventaire et d'en vérifier l'état.
 - Insister sur l'importance de remettre des lieux propres, de façon à donner une image de qualité du service à la clientèle.
 - Vérifier les connaissances de l'apprenti en matière de règlements environnementaux et de recyclage des produits polluants.
-

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE



RÉDIGER DES RAPPORTS ET CONSIGNER LES INTERVENTIONS

- Expliquer à l'apprenti les différences entre les types de documents, les obligations et les responsabilités engagées.
 - Interpréter avec lui les informations rapportées pour attirer son attention sur leur importance en termes de qualité et de pertinence.
 - Lui montrer comment remplir les documents.
-

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

DÉPANNER UNE INSTALLATION

Le dépannage d'un système de déplacement mécanisé est une intervention qui fait généralement suite à un appel d'urgence du propriétaire ou d'un usager. Lorsque des usagers sont coincés à l'intérieur d'un système de déplacement mécanisé, le premier objectif de l'intervention est d'assurer leur sécurité, de les libérer, et enfin, de remettre l'équipement en état de fonctionner rapidement. Le dépannage peut, dans certains cas, n'être qu'une solution temporaire qui précédera la réparation définitive de l'équipement. Dans tous les cas, le souci de la sécurité est primordial.

Cet élément de qualification est celui qui mobilise le plus grand nombre de compétences et qui exige la plus grande expérience. Les délais d'action doivent être les plus courts possibles. L'apprenti doit vite poser le bon diagnostic et mettre en œuvre des solutions, lesquelles doivent assurer le maximum de sécurité pour les usagers. Il doit être capable de gérer le stress lié à ce type d'opération.

L'apprenti doit donc être bien préparé en vue de l'exercice de cette compétence, tant sur le plan des connaissances techniques et technologiques qu'en méthodologie de résolution de problèmes.

Idéalement, c'est seulement après avoir démontré ses capacités dans les autres éléments de qualification que l'apprenti devrait procéder à un dépannage.

TÂCHE

A

METTRE EN ŒUVRE LES MESURES DE SÉCURITÉ APPROPRIÉES

- Insister auprès de l'apprenti sur l'importance de rassurer immédiatement les usagers coincés et de les informer des conséquences de son intervention.
- S'assurer que l'apprenti prend d'abord en compte la sécurité des usagers. Lui expliquer que cela peut parfois l'obliger à endommager l'équipement, mais qu'il doit néanmoins limiter le plus possible les détériorations.
- Lui montrer comment il doit agir dans des cas d'urgence et insister sur les répercussions de chacune de ses actions.
- Lui demander de vous décrire précisément les risques liés à son intervention et compléter sa description à partir de votre propre évaluation.
- Lui décrire le protocole de déclaration des interventions et remplir avec lui les documents nécessaires.
- Lui donner la liste des personnes ou secteurs à informer.
- Après lui avoir montré comment installer les éléments de signalisation et de protection, lui demander de les installer et attirer son attention sur les erreurs commises, s'il y a lieu. Dans ce dernier cas, lui faire rechercher les moyens de les corriger.
- Amener l'apprenti à rechercher, dans les lois, les codes et les règlements, les obligations qui sont les siennes et s'assurer avec lui que les mesures prises sont conformes aux exigences.
- S'assurer que l'apprenti connaît parfaitement les règles de cadenassage et qu'il les met correctement en application.

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

B

DIAGNOSTIQUER LE DYSFONCTIONNEMENT

- Décrire à l'apprenti la méthode qu'on utilise pour poser un diagnostic.
- S'assurer que la recherche de l'apprenti est structurée et méthodique.
- Demander à l'apprenti de préciser les moyens et les informations qui lui seront nécessaires.
- Lui montrer comment interpréter ces informations, le laisser faire ses propres déductions.
- Le questionner sur sa compréhension du dysfonctionnement, sur les conclusions qu'il peut tirer de ses interprétations et de ses tests.
- L'inciter à approfondir sa démarche pour rechercher la cause première en le questionnant sur les conclusions qu'il tire de ses observations.

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

C

PLANIFIER LES TRAVAUX

- Demander à l'apprenti de déterminer, à partir de toutes les informations collectées, les étapes à suivre et l'ordre dans lequel elles devront être exécutées.
- Inciter l'apprenti à rechercher des évaluations de durée de travaux dans la documentation et les historiques disponibles.
- Lui décrire votre façon d'évaluer les temps d'intervention.
- Lui préciser où il pourra s'informer sur les horaires de disponibilité de l'équipement afin de pouvoir planifier son immobilisation.
- Vérifier avec l'apprenti la liste des composants et des produits qu'il doit prévoir.
- Attirer son attention sur les caractéristiques des produits de lubrification et leur mode d'utilisation.
- Lui donner les moyens de vérifier leur disponibilité dans les stocks de l'entreprise.
- Vérifier qu'il connaît parfaitement les risques inhérents à l'intervention ainsi que les moyens de se protéger et de protéger les usagers et les autres intervenants.
- Répéter avec lui cet exercice de vérification jusqu'à ce que cela devienne pour lui un automatisme et de façon qu'il ne commette plus aucune erreur d'évaluation des risques.
- Vérifier avec lui régulièrement les mesures de protection mises en œuvre.
- Inciter l'apprenti à communiquer avec les autres intervenants pour recueillir de l'information.
- Observer sa façon de communiquer et lui donner des conseils.
- Insister pour que sa planification minimise le temps de non-disponibilité de l'équipement.
- Vérifier avec lui la liste des outils nécessaires et leur compatibilité avec les particularités des technologies en place.

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

D

DÉPANNER OU RÉPARER LES COMPOSANTS DÉFECTUEUX

- Montrer à l'apprenti comment relever les informations sur les plaques signalétiques des composants à remplacer.
- Lui demander de relever les informations qui sont importantes pour faire un choix éclairé.
- Aider l'apprenti à trouver le matériel de remplacement.
- Insister sur l'importance de marquer des repères et de reconnaître les raccordements dans les plans et schémas.
- Lui communiquer les astuces et trucs du métier qui lui permettront de réaliser la tâche de façon efficace tout en respectant les règles de l'art.
- Lui demander de nommer les éléments importants à respecter pour assurer un bon remontage.
- Vérifier avec lui s'il a respecté des valeurs indiquées dans les instructions de montage, celles qui font référence aux codes ou aux normes.
- Avant d'effectuer un réglage d'élément électronique, s'assurer qu'il en connaît le mode opératoire et qu'il sait quel effet aura le réglage sur le fonctionnement de l'équipement.

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION**TÂCHE****E****VÉRIFIER ET METTRE EN MARCHÉ LE SYSTÈME**

- Effectuer avec l'apprenti une inspection visuelle et lui demander ce qu'il peut faire pour corriger les erreurs relevées, s'il y a lieu.
- Lui demander ce qu'il prévoit faire pour compléter les essais et le corriger, si nécessaire.
- Lui demander de dresser une liste complète des systèmes de sécurité que comporte l'équipement.
- Attirer son attention sur le fait que tester des systèmes de sécurité peut être très dangereux et qu'il doit le faire avec la plus grande attention.
- Lui montrer comment utiliser les appareils de mesure spécifiques.
- Lui préciser la façon d'informer le propriétaire de la disponibilité de l'équipement.

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION**TÂCHE****F****RANGER ET NETTOYER LES LIEUX DE TRAVAIL**

- Préciser que ranger l'outillage donne l'occasion d'en faire l'inventaire et d'en vérifier l'état.
- Insister sur l'importance de remettre des lieux propres, de façon à donner une image de qualité du service à la clientèle.
- Vérifier les connaissances de l'apprenti en matière de règlements environnementaux et de recyclage des produits polluants.

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION**TÂCHE****G****RÉDIGER DES RAPPORTS ET CONSIGNER LES INTERVENTIONS**

- Expliquer les différences entre les types de documents, les obligations et les responsabilités engagées.
- Interpréter avec l'apprenti les informations rapportées pour attirer son attention sur leur importance en termes de qualité et de pertinence.
- Lui montrer comment remplir les documents.
- Insister sur la pertinence de tenir à jour la documentation.

AIDE-MÉMOIRE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE

RESPONSABILITÉ

Dans le cadre d'un programme d'apprentissage réglementé en vertu de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5), une personne en apprentissage doit être sous la supervision d'un travailleur ou d'une travailleuse titulaire d'un certificat de qualification approprié. Cette personne doit non seulement superviser le travail de l'apprenti ou de l'apprentie, mais elle doit également lui enseigner comment accomplir ses tâches, en plus d'évaluer ses progrès.

RÔLE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE

- Transmettre à la personne en apprentissage les connaissances, les habiletés et les attitudes lui permettant d'exécuter de manière compétente les tâches reliées à son métier.
- Confirmer la maîtrise des tâches par la personne en apprentissage.
- Aider la personne en apprentissage à se préparer à passer l'examen en révisant avec elle les notions essentielles de chaque tâche.

CONSIGNES À L'INTENTION DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE

- Se référer au guide d'apprentissage pour les détails sur les connaissances à transférer à l'apprenti ou à l'apprentie.
- Se servir du tableau inclus pour suivre les progrès de l'apprenti ou de l'apprentie (ce document est conservé par vous).
- Consulter le Guide d'encadrement de l'apprentissage, disponible sur le site Web d'Emploi-Québec.
- Remplir le formulaire Suivi de la démarche de qualification professionnelle lorsqu'un élément de qualification est maîtrisé.

CONSEILS POUR FORMER LA PERSONNE EN APPRENTISSAGE

- **Planifier et organiser l'apprentissage** : vérifiez les connaissances et les attentes de la personne en apprentissage. Faites un plan et préparez les situations d'apprentissage.
- **Expliquer** d'abord la tâche à accomplir (quoi? comment? pourquoi?) ainsi que les règles à respecter. Vérifiez si les explications sont bien comprises.
- **Démontrer** : permettre à la personne en apprentissage d'observer comment la tâche doit être effectuée.
- **Faire faire** : observez la personne en apprentissage et, si elle réussit, l'encourager; si elle est dans l'erreur, lui demander si elle pense avoir réalisé la tâche correctement et lui faire prendre conscience de son erreur. La répétition dans différents contextes peut être nécessaire.
- **Encourager** : reconnaissez régulièrement la progression de la personne en apprentissage.
- **Soutenir** : aidez la personne en apprentissage à se préparer à l'examen en révisant avec elle les notions essentielles de chaque tâche.

ÉLÉMENTS DE QUALIFICATION

TÂCHES CRITIQUES DONT LA MAÎTRISE DOIT ÊTRE ÉVALUÉE

Maîtrise¹Date²Nombre
d'heures³

1 ENTREtenir UN SYSTÈME DE DÉPLACEMENT MÉCANISÉ

Collecter l'information et planifier les travaux	☐		
Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées	☐		
Inspecter et entretenir les composants mécaniques, hydrauliques, électriques ou électroniques d'au moins cinq différents systèmes	☐		
Effectuer les réglages et ajustements mécaniques, hydrauliques, électriques ou électroniques	☐		
Rédiger des rapports et consigner les interventions	☐		

2 MODIFIER L'INSTALLATION

Collecter l'information, planifier les travaux ainsi que lire et interpréter les plans	☐		
Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées	☐		
Installer de nouveaux composants sur au moins cinq différents systèmes	☐		
Vérifier et mettre en marche l'installation	☐		
Ranger, nettoyer les lieux de travail, rédiger des rapports et consigner les interventions	☐		

3 RÉPARER OU REMPLACER LES COMPOSANTS D'UN SYSTÈME DE DÉPLACEMENT MÉCANISÉ

Planifier les travaux, lire et interpréter les plans et manuels techniques	☐		
Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées	☐		
Réparer ou remplacer les composants défectueux d'au moins cinq différents systèmes	☐		
Vérifier et mettre en marche le système	☐		
Ranger, nettoyer les lieux de travail, rédiger des rapports et consigner les interventions	☐		

4 RÉNOVER EN TOUT OU EN PARTIE UNE INSTALLATION

Collecter l'information, planifier les travaux ainsi que lire et interpréter les plans	☐		
Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées	☐		
Effectuer les travaux de rénovation d'au moins cinq différents systèmes	☐		
Vérifier et mettre en marche l'installation	☐		
Ranger, nettoyer les lieux de travail, rédiger des rapports et consigner les interventions	☐		

5 DÉPANNER UNE INSTALLATION

Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées	☐		
Diagnostiquer le dysfonctionnement et planifier les travaux	☐		
Dépanner ou réparer les composants défectueux d'au moins cinq différents systèmes	☐		
Vérifier et mettre en marche le système	☐		
Ranger, nettoyer les lieux de travail, rédiger des rapports et consigner les interventions	☐		

1 Inscrire AM si la personne en apprentissage doit « Acquérir la maîtrise » de la tâche.
Inscrire OK si la personne en apprentissage « Possède la maîtrise » de la tâche.

2 Inscrire la date à laquelle l'évaluation de la maîtrise de la tâche a été effectuée.

3 Inscrire le nombre d'heures travaillées dans chaque tâche (approximatif).

